

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3508 - Mardi 05 Novembre 2019 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE DES TARIFS FINANCIERS IMPOSÉS PAR L'ADMINISTRATION DE L'UDC

Accord trouvé entre les étudiants et le gouvernement



Etudiants en colère contre la hausse des tarifs administratifs

PÊCHE

**Le projet SWIOFISH remet
du matériel informatique à l'ANAM**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Novembre 2019**

Lever du soleil:
05h 34mn
Coucher du soleil:
18h 07mn

Fajr : 04h 23mn
Dhouhr : 11h 55mn
Ansr : 15h 22mn
Maghrib: 18h 10mn
Incha: 19h 24mn



FIN DE LA FORMATION GERME

22 jeunes prêtes à entreprendre

Se diriger vers une indépendance financière tout en créant de la valeur et de la richesse pour notre pays, telle est la philosophie ou l'élégance de la formation GERME qui a duré 10 jours à Comor'Lab. L'occasion pour les 22 participants d'apprendre à user de leur courage, de leur engagement et du patriotisme pour réussir dans le secteur. Entre l'intensité des modules, la volonté et la patience des participants, la formation était riche en partage et en connaissance.

C'est dans une ambiance conviviale que s'est tenue la cérémonie de clôture de la formation GERME initiée par le Bureau International du Travail (BIT). Dix jours de formation intense durant lesquels 22 participants ont entrepris un « marathon intellectuel » dans cette formation co-organisée par l'EFOICOM et la plateforme Synergie Jeune. Pour Moufida Mohamed, il est de valeur de célébrer « la créativité, l'innovation et l'audace » de ces jeunes qui ont montré leur détermination à « faire de leurs projets, de leurs idées, de leurs rêves une réalité ». « Créer un business est pour eux, chacun d'entre eux, l'occasion de se diriger vers une indépendance financière

tout en créant de la valeur et de la richesse pour notre pays », avance la présidente de la plateforme des femmes entrepreneurs, Moufida Mohamed. Pour cet esprit entrepreneurial de la jeunesse, « ils auraient compris qu'il faut avoir du courage, de l'engagement mais aussi du patriotisme » dit-elle.

Cette instruction s'inscrit dans la ligne directive de l'EFOICOM. Raison pour laquelle, la présidente de la plateforme n'a pas manqué de rappeler que l'ambition de la plateforme est de contribuer de manière efficace et visible à l'émergence d'un entrepreneuriat féminin fort, crédible et porteur de croissance. « Nous avons également compris que cette croissance n'est possible que si les jeunes et les femmes prennent part de façon active aux mouvements de développement. Et l'une des actions que nous avons priorisé avec nos partenaires, la BAD et la COI, c'est le renforcement des capacités à travers cette formation GERME créée par le BIT, qui par son contenu pratique et son cadre participatif a permis à ces 22 jeunes d'acquérir des compétences entrepreneuriales dans un cadre de bienveillance, de soutien et de partage », poursuit-elle. Outre le renforcement des capacités, cette formation était une occasion, de créer des ponts et

Jeunes formés à l'entrepreneuriat



de renforcer des liens intergénérationnelles et entre les genres.

Pour sa part, la présidente de la plateforme Synergie Jeune Océan Indien et Synergie Jeune Comores salue la patience et la volonté dont ont fait preuve les 22 participants. 22 projets auxquels, Farida Ahmed Djalim rassure la pertinence et la contribution dans l'émergence du secteur entrepreneurial. Pour ce qui est de la formation GERME, Farida se réjouit que pour une première

dans le secteur, ce soit des formateurs comoriens certifiés par le BIT. Une formation en deux modules dont le « tri » et le « créé ». « Nos jeunes sont prêts à aller à l'international pour ce qui est des Objectifs de Développement Durable (ODD) », estime-t-elle.

Outre les échanges d'expérience pour ces 22 jeunes, les experts formateurs et les participants dit qu'il est temps de donner à la jeunesse cette place qu'elle mérite pour

apporter un plus au développement du pays. Les participants disent que ce projet est une solution pour la nation, une solution économique fiable pour tout le monde. « C'est ensemble que nous construirons un entrepreneuriat fort et durable », conclut la présidente de la plateforme EFOICOM, Nailat Abbas.

A.O Yazid

POLITIQUE

Karim Taki est plébiscité président de l'UNDC

A l'issue d'une assemblée générale aux allures de meeting politique, Karim Mohamed Taki Abdoukarim a été élu à l'unanimité président du parti UNDC (Union nationale pour la démocratie aux Comores), parti fondé son père décédé en 1998. Comme cette assemblée générale tenue samedi dernier à Vanamboini a coïncidé avec le 21ème anniversaire du décès de l'ancien président Taki, les militants ont saisi l'occasion pour prier à sa mémoire.

Karim Mohamed Taki Abdoukarim, fils de l'ancien président des Comores (1996/1998), vient de prendre les rênes du parti UNDC. Il a été élu à l'unanimité, samedi dernier au cours d'une assemblée générale aux allures d'un meeting politique de pré-campagne électorale. Devant une foule immense, cet ancien secrétaire général par intérim de l'UNDC appelle les militants et sympathisants à s'unir pour concrétiser la vision du chef de l'Etat qui prône une émergence à l'horizon 2030.

« En tant que fils d'un ancien président je ne peux pas cautionner des troubles dans ce pays. Mon père m'a conseillé de ne jamais mettre des épines sur un fauteuil sur lequel

on aspire à s'asseoir un jour. Comme nous tous, nous voulons diriger un jour ce pays. Et je ne cautionnerai jamais de la haine ou des troubles dans ce pays », promet-il avant d'ajouter que l'UnDC poursuivra la voie tracée par son fondateur Mohamed Taki Abdoukaim. Et selon Karim c'est Taki qui a lancé en premier le slogan « émergence ». Mais lui a utilisé le terme arabe « Réhéamani ».

Karim Taki persiste et signe que l'UnDC reste au sein de la mouvance présidentielle. C'est ainsi qu'aux prochaines législatives, l'UnDC aura ses candidats à la candidature. « Nous allons aligner nos candidats dans toutes les circonscriptions du pays et attendre la décision finale de

l'AMP », informe-t-il. Pour ce nouveau président, l'UNDC est bâti sur les principes d'unité nationale, du respect et de la paix.

Il est à rappeler que cette assemblée générale vient d'avoir eu lieu, suite à une longue bataille judiciaire qui avait opposé le camp de Hassane Harouna et celui Karim Taki. Ce dernier aurait triomphé. Comme l'assemblée s'est tenue à quelque jour de la date anniversaire de la mort de l'ancien président comorien, l'assistance a fait prière à sa mémoire. Mohamed Taki est décédé dans la nuit du 5 au 6 novembre 1998 à l'âge de 62 ans.

Ibnou M. Abdou



Karim Taki s'adressant aux militants de l'UNDC.

Député Farouk : Un homme de conviction

Farouk n'est plus. Une perte pour le pays d'un homme sincère et intelligent. Il est peut être vrai que le député Farouk n'avait pas atteint des sommets sur le plan éducationnel et intellectuel. Mais dans sa courte vie, il a fait preuve d'une personnalité dont la grandeur de sa maturité sociologique et politique ne présentait aucun doute. Son grand atout consistait à

sa disposition à écouter ses interlocuteurs quelles que soient leurs affiliations politiques ou intellectuelles et il arrivait toujours à donner une réaction appropriée au sujet en question tout en défendant son opinion politique. Il n'était pas de ceux que l'on pouvait faire changer de direction au vu d'un intéressement quelconque. Ses collègues savaient compter sur sa fidélité

aux décisions prises par son Parti peu importe l'issue.

Farouk aimait causer, discuter et dialoguer même avec les personnes dont les positions politiques divergent aux siennes et je dirais que c'est de là qu'il puisait ses capacités de responsable politique chevronné. Il n'était l'ennemi de personnes même ses adversaires politiques directs de sa région. Surtout il

avait un amour affiché de ses amis d'enfance de la région mais surtout du village même quand ils ne sont pas du même bord politique.

Je suis un fan Sambu, lui non et pourtant on était confident l'un et l'autre.

A Dieu mon ami !

HADJI MOHAMED

AFFAIRE DES TARIFS FINANCIERS IMPOSÉS PAR L'ADMINISTRATION DE L'UDC

Accord trouvé entre les étudiants et le gouvernement

Hier, 4 novembre l'union des coopératives des sites universitaires des Comores (UNICOM) a organisé un sit-in mobilisant tous les étudiants des différentes facultés à Moroni pour manifester leur mécontentement suite aux nouveaux tarifs dernièrement imposés par l'administration centrale de l'Université des Comores. Cette grogne collective a poussé le gouvernement à suspendre hier-même toutes les mesures financières prises par l'administration de l'Université.

Depuis août dernier, l'administration centrale de l'Université des Comores a procédé à une modification des tarifs pour certains actes administratifs. Cette modification imposait aux étudiants des charges financières supplémentaires faisant l'objet de plusieurs rencontres entre eux et le gouvernement dans l'objectif de parvenir à un accord pour le surseoir. N'ayant rien obtenu de la part du gouvernement, l'ensemble des coopératives de l'Université a mobilisé hier à la faculté des sciences et techniques (école de santé)

tous les étudiants pour revendiquer pacifiquement leurs droits.

Sous la pluie, et sous la protection de l'armée nationale, ils ont manifesté leur mécontentement jusqu'au bout. « Depuis longtemps nous essayons de faire comprendre en vain nos peines à nos dirigeants. Malgré l'article publié par le quotidien Al watwan, selon lequel un accord a été trouvé entre nous et le gouvernement, nous continuons à contester les mesures annoncées par l'administration de l'Université des Comores », a regretté Ela Abdoukarim vice-président de la

coopérative de la faculté des Sciences et Technique. Et de marteler que « nous avons bloqué les cours universitaires au niveau national jusqu'à ce que nous ayons une réponse à nos revendications ».

Par ailleurs, cette initiative a stimulé une réaction gouvernementale. Hier aux environs de 14h, une note de service portant suspension des tarifs controversés exigés aux étudiants a été signée par le président de l'Université, Ali Mohamed Ali. « Afin de permettre un déroulement régulier de l'année universitaire 2019-2020 et éviter un dys-

fonctionnement de l'Université des Comores, les mesures annoncées par l'administration de l'UDC relatives aux nouvelles charges financières imposées aux étudiants ainsi que celles qui sont entrées en vigueur courant 2019 sont suspendues » peut-on lire. Après la sortie de la note de suspension hier, l'UNICOM a décidé une reprise des cours dès aujourd'hui (mardi) au niveau national.

Kamal Gamal

PÊCHE

Le projet SWIOFISH remet du matériel informatique à l'ANAM

Le projet SWIOFISH a remis hier lundi du matériel informatique à l'Agence Nationale des Affaires Maritimes (ANAM) pour faciliter ses activités quotidiennes. Ce lot est composé de 6 ordinateurs portables, 3 ordinateurs de bureau, 3 imprimantes multifonction, 6 disques durs externes, 32 clés USB, 3 appareils photos, le tout estimé à une valeur de 9 millions 500 francs comoriens.



pecheurs aux Comores. Le matériel sera utilisé dans le cadre des activités liées à la pêche et à l'économie bleue et sera réparti dans les différentes structures nationales et régionales de la pêche dans l'ensemble de

l'archipel pour qu'elles puissent être en connexion pour la simplification de leurs travaux.

Chamsoudine Soidri, directeur général des ressources halieutiques a profité de cette occasion pour

interpeller les pêcheurs et les chantiers de fabrication des navires de prendre les dispositions nécessaires pour l'immatriculation afin de faciliter les travaux de l'ANAM et de la direction de la pêche et de veiller à la vigilance. « Des mesures seront prises sur la non immatriculation des navires, car aujourd'hui, c'est seul moyen qu'on a pour veiller à la vigilance », insiste-t-il, avant de préciser que « à ce niveau, les inspecteurs auront une facilité sur le terrain pour collecter les données concernant les navires de pêche et recenser les chantiers d'homologation de ces navires, qui semblent être dans l'anonymat afin de les maintenir et revoir les failles. Cela va leur permettre de connaître l'évolution de la flotte artisanale comorienne ».

Dans ce projet, l'ANAM a presque finalisé la partie immatriculation. Néanmoins, le but aujourd'hui est la réhabilitation de l'homolo-

gation des chantiers de fabrication des navires. D'après un constat, le problème de sécurité sur l'embarcation de pêche est lié à la fabrication de bateaux sous couverture d'anonymat. Les statistiques montrent largement qu'au cours d'une année, on note à peu près 10 à 20 embarcations disparues sous le radar. « Ces chantiers ne respectent pas les normes de conformité sur la construction des navires. C'est ce qui cause la disparition de certains pêcheurs », déplore Ali Mohamed Rachad. La direction des pêches avec l'ANAM ont entamé des démarches pour homologuer ces chantiers, à savoir la délivrance de certificat de navigation, les dossiers nécessaires qui concernent le chantier en question, pour la normalisation et la conformité. Cette mise aux normes sera appliquée sur l'ensemble de l'archipel.

Andjouza Abouheir

PÊCHE À MOHELI

La pêche au poulpe interdite pendant trois mois

Pour mieux préserver les ressources marines et améliorer les conditions de vie des pêcheurs, le projet SWIOFISH avec l'appui de la Banque Mondiale a signé un accord avec le parc marin de Mohéli ainsi que les pêcheurs afin de mettre un terme à la pêche au poulpe pendant trois mois. La cérémonie a vu la participation des responsables de l'économie locale, le coordinateur insulaire du projet SWIOFISH et les pêcheurs de ces localités.

Suite à un constat fait de la disparition des espèces marines notamment les poulpes, le parc marin de Mohéli a décidé de mettre fin à la pêche au poulpe. Une initiative que les pêcheurs de ces deux villages tiennent à respecter tout en promettant qu'aucune personne ne

contreviendra à cette mesure. Désormais les périodes de reproduction seront respectées pour ne pas épuiser les ressources marines, précisément les poulpes. Et la campagne de pêche dans cette région du parc marin de Mohéli reprendra le 28 février 2020. « Nous avons constaté que les poulpes sont en voie de disparition surtout dans ce côté sud de Mohéli. A cet effet, il est préférable de stopper pendant 3 mois la pêche au poulpe, pour que ces espèces marines puissent se reproduire. Cela aidera également l'augmentation des poulpes dans nos mers, avance Daniel Laylina, le directeur du parc marin de Mohéli. Vous les villageois de Ndrondroni et Miremani, vous les responsables de ce site, il ne faut jamais laisser personne venir pêcher le poulpe avant les 3 mois. Il faut laisser ces espèces se

reproduire ».

Ces dernières années, les richesses marines au niveau de l'archipel ont diminué. C'est pourquoi les responsables étatiques cherchent des solutions afin de préserver ces ressources naturelles. « Cette initiative demande la contribution de tout le monde. C'est la raison pour laquelle, nous sommes ici pour l'arrêt temporaire de la pêche au poulpe. Il est impératif de respecter cet accord, de ne plus pêcher le poulpe avant le 28 février », lance Saïd Abdoubak Attoumane coordinateur insulaire du projet SWIOFISH, avant d'ajouter que « Chaque personne doit être responsable. Nous allons envoyer des matériels de sécurisation pour mieux protéger ce parc et pour sa réhabilitation ».

Au niveau des villageois, ils saluent une telle initiative et s'en-



Peche au poulpe interdite à Mohéli pour 3 mois

gagent à respecter la consigne. « Nous mettons un terme à la pêche au poulpe pendant 3 mois. Nous prendrons nos responsabilités et nous serons tous des agents de sécurité pour notre parc marin,

car c'est pour le bien de nous tous ainsi que de nos enfants », conclut Mariama Soule représentante des deux villages.

Nassuf Ben Amad

TÉLÉCOMMUNICATION

Telma lance " Sos Crédit"

Telma a lancé vendredi 1er novembre dernier la promotion de moins, SOS crédit. Le Deuxième opérateur de la téléphonie mobile s'engage à alléger ses offres en octroyant à ses abonnés un crédit de prêt en urgence. Ce système est utile pour dépannage de la clientèle pour leurs appels, SMS et internet.

Quand il n'y en a plus, il y en a encore ! La société Telma Comores a lancé vendredi dernier son service « SOS Crédit ». Ce dernier est un système de dépannage, qui est pour l'opérateur le moyen plus rapide et accessible à l'abonné d'avoir un forfait en urgence si son crédit est épuisé. Imprégnée et soucieuse du besoin de la clientèle, l'entreprise rentre dans la lignée des grands opérateurs dans le monde en vue de faciliter la communication et de fortifier les engagements liés à la numérisation. Ce dernier consiste à faciliter encore plus le quotidien de la population. « SOS CREDIT permet aux clients Telma d'être dépanné à court de crédit pour pouvoir profiter des services Telma Comores », lit-on dans un communiqué de la société Telma Comores.

La société Telma continue donc d'offrir les meilleures offres sur ses produits. La société est depuis peu considérée comme le premier opérateur, le plus utilisé par les comoriens.

« Pour profiter pleinement du service « SOS Crédit », accédez au #444*2*4#. Pour un accès direct #456*montant#. Le remboursement du prêt se fait sous 3 jours », précise-t-il. Ceci semble être une victoire pour les consommateurs comoriens pour qui la téléphonie et l'internet ne sont plus un luxe. Et bien que cette démarche est une facilité pour la clientèle, ceci est un système de commercialisation de plus pour tirer profit des abonnés. Pour être bénéficiaire, il faut avoir une ancienneté de 6 mois pour des offres disponibles allant de 50 FC à 1000 FC. Quant au remboursement, elle se fait automatiquement, à la prochaine recharge du client d'un débit de 5% et plus de frais de retard de 10%, si l'emprunteur dépasse les 10 jours.

Andjouza Abouheir



A la mémoire d' Ali M'madi Taki

Ce 1er novembre marque un an après la triste disparition d'Ali M'madi Taki, ancien directeur général du centre hospitalier national Elmaarouf. Ses initiatives innovatrices et son engagement ont fait de lui un homme inoubliable. Pour se rappeler de son vivant, après la prière du vendredi, une prière va réunir la famille, les proches et les amis du défunt pour une commémoration.

Revenu aux Comores après sa retraite au poste de directeur du

centre hospitalier Montmirail en France, Ali M'madi Taki s'est mis au service de l'Etat comorien en occupant la direction du centre hospitalier National d'El-Maarouf en décembre 2016 jusqu'en novembre 2018 où une maladie l'a emporté dans sa dernière demeure. De son vivant, Ali M'madi Taki a réussi à instaurer la rigueur et la sécurité sanitaire à l'El-Maarouf et a initié des projets visant la restructuration du centre hospitalier national.

« Remplacé par son fils Nicolas

Moussa M'madi Taki, ses initiatives sont en perpétuelle application au niveau du centre. Il est mort mais ses projets se poursuivent. Cependant, nous regrettons toujours l'absence d'un incinérateur pour les déchets. Bien que l'hôpital bénéficie d'un site de décharges et que la propreté devient une priorité dans l'enceinte du centre, il y a des déchets qui nécessitent un incinérateur », a déclaré Mahamoud Abdallah chargé de communication d'El-maarouf. Ce dernier a montré

que les idées du défunt constituent une feuille de route pour l'évolution du centre national avant de préciser qu'aujourd'hui après la prière du vendredi, la famille d'Ali M'madi Taki va procéder à une prière (Hitima) qui verra la participation du gouvernement pour une commémoration.

Kamal Gamal

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

United Nations Children's Fund Téléphone +269 730993
Maison des Nations Unies Facsimile +269 730069
Hamramba, Moroni
B.P. 497 Grande Comores
Comores



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° LRFP-2019-9153493

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR LES ENVELOPPES REPONSE CORRECTEMENT SCHELLEES.	AVIS D'APPEL D'OFFRES Pour les travaux de réhabilitation des postes de santé à Ngazidja en Union des Comores	Date d'émission : 01 /11 / 2019 Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante : Appel d'offre Réf:N° LRFP-2019-9153493 Dépôt des offres : au plus tard le 19/11/ 2019 à 13H00
---	--	--

Dans le cadre de ses activités d'appui au Renforcement du Système de Santé aux Comores, l'Unicef, en collaboration avec la Direction Générale de la Santé et d'autres composantes du système sanitaire du pays, a planifié la mise en œuvre des activités visant l'amélioration des conditions d'accueil et de soins des usagers, des services préventifs et curatifs, notamment de la vaccination. Ces activités concernent les espaces de délivrance des prestations, les espaces d'attente ainsi que l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement au sein des formations sanitaires du pays.

Le présent dossier d'appel d'offres comprend quatre lots :

- Lot 1 Réhabilitation du Poste de Santé de Nioumamilima.
- Lot 2 Réhabilitation au CSD de KoimbaniOichili
- Lot 3 Réhabilitation du Poste de Santé de ChezaniMboinkou.
- Lot 4 Réhabilitation du Poste de Santé de MtsangadjouDimani

La mise en œuvre de ces activités est rendue possible avec l'appui financier des donateurs comme GAVI et JICA, et ceci dans le cadre des accords d'appui aux efforts du gouvernement Comorien.

Par le présent avis, les entreprises enregistrées en Union des Comores, et qui ont les compétences dans le domaine de la Construction/Réhabilitation de bâtiment, avec une expérience suffisante, capables de pouvoir prouver des références solides pour des prestations similaires sont invitées à soumettre leur meilleure offre à l'UNICEF avant le 19 Novembre 2019 à 13h00 à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer sans frais, au Bureau de l'UNICEF Comores, où les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires, avant de présenter les offres auprès de :

La Section Approvisionnement - Bureau Unicef MORONI – Tél 773 09 93 Maison des Nations Unies

Le présent dossier d'appel d'offres a été : Préparé par : Mohamed Maarouf, Administrateur Eau, Hygiène et Assainissement Revu par : Mawutondji Dekoun, Spécialiste Immunisation

Vérifié par : Nouria Abbas, Chef des Opérations a.i., nabbas@unicef.org

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA 2019

Le Club Enfants des Comores s'accroche au sommet

En ouverture de la 5e journée du championnat régional de D1, le week-end, les Vouvouniens d'Enfants des Comores n'ont fait qu'une bouchée d'Élan Club de Mitsoudje (3-1) à domicile. Cette victoire permet aux locaux de resplendir encore au sommet du classement général provisoire. Leur parcours fait scintiller à l'horizon une sérieuse option dans l'optique de décrocher le titre de l'île.

La Ligue de Ngazidja vient d'aborder la 5e journée du championnat régional des équipes de D1, le samedi 2 novembre 2019. A Vouvouni, le Club Enfants des Comores a rencontré Elan Club de Mitsoudje. Le duel n'avait pas pris une allure haletante. Le suspense n'a duré que deux quart d'heure.

A l'affût, Youssouf Mze Mbaba exploite à bon escient un ballon repoussé par le mur adverse et ouvre le score en faveur de Vouvouni (35e, 1-0). Son équipe intensifie les actions offensives. Avant la pause, une lobe d'Azali Bacar trompe le gardien de but d'Elan, Shawushi Chawali et aggrave le score (42e, 2-0).



Enfants des Comores photo d'archive

Au retour des vestiaires, Adjilane réduit le score, grâce un penalty (77e, 2-1). Enfin, dans un cafouillage, Assade Ali Mze atomise les espoirs des visiteurs (80e, 3-1). Le Club Enfants des Comores de Vouvouni occupe la 1ère place du classement général et annonce ainsi

ses ambitions.

Bm Gondet**Résultats de la 5e journée**

Fc Male # Volcan (1-0)
Bonbon Djema # Super Sonic

(1-0)
Jacm # Twamaya (3-1)
Ngaya # Us Selea (0-1)
Fc Hantsindzi # Apaches (4-0)
Enfants des Comores # Elan (3-1)

La Gazette des Comores

Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Andjouza Abouheir

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 AB Aviation

www.flyabaviation.com

CULTURE

Encore un bel hommage à Salim Hatubou

Hatubou, auteur de plusieurs ouvrages mort il y'a quelques années. Les jeunes étudiants du CCAC avec Soly, écrivain et compositeur avec l'appui de l'équipe entière ont organisé un spectacle d'écriture à leur siège de Mavuna à Moroni pour parler de l'auteur et de ses œuvres.

A l'occasion de l'atelier d'écriture dédié à Salim Hatubou, les jeunes du Centre Culturel et Artistique des Comores Mavuna ont organisé un spectacle en hommage de l'auteur. La disparition de l'écrivain fut douloureuse pour tout un chacun mais sa mémoire restera à jamais gravé dans les cœurs de beaucoup de lecteurs à l'instar de ces jeunes étudiants qui ont réuni les efforts nécessaires pour la restitution de ses écritures.

Slams, poèmes, récits étaient au rendez vous dans cette cérémonie de clôture. Depuis deux semaines de travail, 14 jeunes et leur professeur, Soly, écrivain et artiste ont préparé un spectacle entièrement créé pour la circonstance.



Hommage culturel à Salim Hatubou.

A cet effet, sa biographie a été présentée par un récital pour partager l'histoire et la vie de l'auteur, qui a tant donné pour les Comores. Salim Hatubou est connu pour son attachement à la littérature comorienne.

A travers ses œuvres, « Contes de ma grand-mère », « Marâtre » et autres, l'auteur relatait la tradition et la culture comoriennes avec vivacité et amour. Et c'est à ce même amour que ces jeunes

ont attaché de l'importance à la restitution de ses ouvrages. Les spectateurs ont été enchantés par cet événement à l'instar de Housni Hassane. « Je me suis senti très proche de ce personnage par la voie de

l'écriture, et c'était une fierté de lui rendre hommage », souligne-t-il.

A ce stade, une médiathèque est dédiée à l'auteur sous le nom « espace Hatubou » où l'on retrouve l'ensemble des ouvrages. Rencontré à la cérémonie, Richmat Mohamed montre sa joie de participer à un tel événement. Pour elle, Salim Hatubou fut un des romanciers qui ont beaucoup contribué pour ce beau pays et ses ouvrages doivent être à la portée de tous pour que notre génération et celle à venir puissent en tirer des leçons. « J'ai appris pas mal de choses de la littérature. C'est la première fois que je participe à un tel événement même si j'entendais parler de l'écrivain », dit-elle. Outre la vivacité de cette participante, Soly se réjouit de son travail, et impressionné par ces étudiants, qui ont montré une fierté d'apporter une contribution aux œuvres de Salim Hatubou. « Je suis ému et impressionné par ces jeunes », lance-t-il et promet de les accompagner de près ou loin.

Andjouza Abouheir

EXTRAIT DU CAHIER DE CHARGES

L'an deux mil dix-Neuf
Et le lundi 28 Octobre

Nous, Maître MZE Azad, Avocat au barreau de Moroni, sis à Dar Saanda, Immeuble Ridjali, BP 2223 Moroni Comores, tel 346 37 67 soussigné, avons dressé le présent cahier de charges d'adjudication d'un Immeuble.

En exécution de l'Arrêt N° 45/14 du 13/08/14, rendu par la Cour d'Appel de Moroni, statuant en matière civile et en dernier ressort, lequel Arrêt ayant la formule exécutoire entre la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) d'une part, et Madame BARWANE NOUROU SOIBAHA, demeurant à Moroni sur l'enseigne « SAYA NDJEMA », où étant à Moroni Djivani dans son domicile d'autres part

Pour parvenir à la vente par adjudication des immeubles ci-après désignés :

- 1- la propriété dite « ZILIMADJOU » sise à Zilimadjou-Moroni Grande Comores ayant une contenance déclarée légalement de : DEUX HECTARES DOUZE ARES QUARANTE CENTIARES (2H 12A 40CA)
- 2- la propriété dite « ZILIMADJOU » N° 96-54/DOM sise à Zilimadjou-Moroni Grande Comores demandée en immatriculation par Mr Hassan El-barwan en qualité de propriétaire suivant réquisition N°3416DLA, déposé à la conservation foncière de Moroni

Ces immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) S.A, appartient en toute propriété à Mr HASSAN EL-BARWAN.

A LA REQUETE DE

La Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC), Société Anonyme de droit comorien, au capital de 300 000 000 F COMORIENS dont le siège est à Moroni Place de France, représentée par son Directeur Général, demeurant à Moroni.

ORIGINE DES PROPRIETES

Les Immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) appartient en toute propriété à monsieur Hassan El-Barwan ;

ARTICLE 16 : AUDIENCE DITE EVENTUELLE

L'audience éventuelle au cours de laquelle il sera statué sur les dires et observations qui auraient été formulés a eu lieu le mardi 27 mars 2018

2

ARTICLE 17 : MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

Les immeubles à vendre dit « ZILIMADJOU » N°341-DLA sise à Moroni Zilimadjou seront offerts aux enchères publiques sur la mise à prix de 63.120.539 Fc (Sixante-trois millions cent vingt mille cinq cent trente-neuf francs comoriens) sans préjudice de tous autres dus, agios, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable.

Elle aura lieu en deux lots.

L'adjudication sera prononcée au profit de plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.

Au cas où il ne se présenterait pas d'enchère et sur demande expresse du poursuivant, l'immeuble ci-dessus pourra lui être adjugé au montant de la mise à prix.

La vente se tiendra aux enchères publiques, le Lundi 18 novembre 2019 à 10H00 minutes, au Cabinet de Maître Mohamed Assoumani Abdallah, Notaire à Moroni et y demeurant au quartier Ambassadeur, près de la Pharmacie Publique. (Ancienne PNAC)

Tel N° 333 07 79

ARTICLE 24 : CLOTURE

Le présent cahier des charges est dressé par Maître MZE Azad, Avocat de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC)

Maître MZE Azad